

Bal de la Reine



Samedi 28 mars 2014, ont été élues :

- **Maëlyss Houzelle**, reine de Verneuil en Halatte
- **Justine Dallot**, 1^{ère} dauphine
- **Coralie Bontems**, 2^{ème} dauphine

Bravo à ces jeunes vernoliennes qui vont représenter leur commune, pendant une année, lors des manifestations communales et associatives.

Merci aux généreux donateurs qui les ont gâtées et qui répondent toujours présents chaque année.



Johnny Rock (sosie officiel de Johnny Halliday) a mis le feu dans la salle pendant 2 heures. La soirée dansante était assurée par **Claude Fercot** jusqu'à tard dans la nuit.

Travaux rue de la Vallée Sainte Geneviève

Rappel

Rues de Verdun et de la Vallée Sainte Geneviève barrées pour cause de travaux.

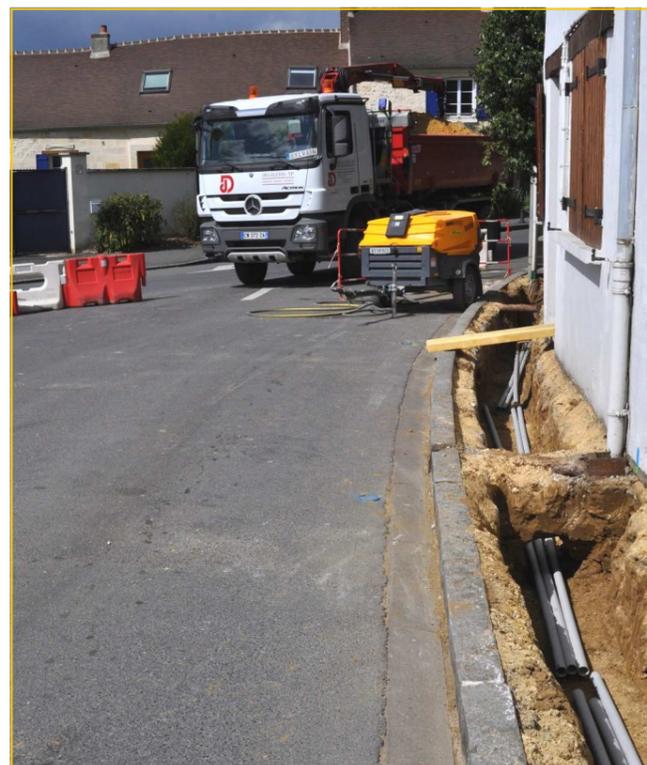
Le 7 avril, ont eu lieu la mise en place du plan de circulation, le balisage du chantier et le premier coup de pioche pour la tranchée d'enfouissement des fourreaux du réseau France télécom et Haut Débit.

A ce jour, les travaux d'enfouissement ont été réalisés de l'angle de la rue de Verdun à l'angle de la rue des Grouettes.



La mise en alignement, en cours de réalisation, va du Chemin de Pont au 31 rue de la Vallée Sainte Geneviève.

Merci de la compréhension des riverains pour la gêne occasionnée par ces travaux.



Synthèse du Conseil Municipal du 29 mars 2014



Christian MASSAUX est réélu Maire de Verneuil-en-Halatte pour 6 ans.

A la suite des Elections Municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal s'est réuni 6 jours après afin de procéder aux opérations d'élection du Maire et des Adjoints.

1 . Election du Maire

Sous la présidence du doyen d'âge, chaque conseiller municipal, nouvellement élu, a voté, à bulletin secret en déposant une enveloppe dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

- Nombre de votants : 27
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 7
- Nombre de suffrages exprimés : 20
- Majorité absolue : 11

A obtenu : Liste Christian MASSAUX « Verneuil pour tous » : 20 Voix pour. Monsieur Jean-Pierre VAN GEERSDAËLE a déclaré élu à la fonction de Maire de Verneuil-en-Halatte, Monsieur Christian MASSAUX, qui est immédiatement installé. Il lui a donné ensuite la présidence du Conseil Municipal.

2 . Election des Adjoints au Maire

Le conseil municipal fixe par délibération à 8 le nombre des adjoints puis il procède ensuite à l'élection de la liste des adjoints à bulletin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 26 (un conseiller municipal a déclaré ne pas participer au vote).
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 21
- Majorité absolue : 11

La liste présentée ci-dessous a obtenu 21 Voix « pour ».

Cette liste ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés Adjoints au Maire et ont été immédiatement installés dans leur fonction et selon l'ordre suivant :

- **Robert LAHAYE**, 1^{er} adjoint. Finances
- **Claudine LAULAGNET**, 2^e adjoint. Culture - Communication - Jumelage
- **Antoine MONDOLONI**, 3^e adjoint. Patrimoine - Sécurité - Voiries et Réseaux - Urbanisme
- **Christine PAPI**, 4^e adjoint. Enfance et Jeunesse - Affaires scolaires
- **Jean-Pierre VAN GEERSDAËLE**, 5^e adjoint. Cadre de vie - Environnement - Gestion des salles communales - Cimetière
- **Eloïse THÉRÉSINE**, 6^e adjoint. Action sociale - Solidarité intergénérationnelle - Prévention et Santé - Logement.
- **Philippe KELLNER**, 7^e adjoint. Vie associative
- **Emmanuelle ZAREMBA**, 8^e adjoint. Fêtes - Cérémonies - Événementielles.

3 . Délégation d'attribution du Conseil Municipal

Pour la gestion des affaires courantes, le conseil municipal délègue des compétences au maire conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du CGCT.

Les informations communales

Rentrée scolaire 2014

Inscriptions en Maternelle

Les inscriptions se feront tous les lundis du mois de mai de 14h à 15h30

Les parents des enfants nés en 2011 **doivent retirer en Mairie** une fiche de préinscription (se munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile récent).

Ces fiches seront remises aux directrices pour que l'enfant soit admis dans son école de rattachement en fonction de l'adresse des parents, des places disponibles et selon le critère de l'âge.

Garage ANCELAUTO

PILES EN TOUT GENRE

Type de piles : Pile CR2, VARTA (4 piles) AAA, VARTA (4 piles) AA), pile A23 12 V LR23, VARTA (2 piles) C - LR14 , VARTA (2 piles) D - LR 20, piles rechargeables, accus AAA 1.2v, VARTA 9 V, pile CR 2032, pile CR 2016, pile bouton LR 44 1.5, pile CR 2450

REFECTION DES ACCUS POUR PETITS OUTILLAGES

GARAGE ANCELAUTO

105. Avenue du Général de Gaulle
60550 VERNEUIL EN HALATTE

Ouverture :
9H00 -12H00 et de 14H00-18H00

Bibliothèque Municipale

Jours fériés :

La bibliothèque municipale sera fermée :

Vendredi 2 et Samedi 3 mai
Vendredi 30 et Samedi 31 mai

et sera ouverte
Vendredi 9 et Samedi 10 mai

Quelques conseils civiques

Quelques règles de voisinage...

Le bruit

Nous sommes tous, tour à tour, auteurs et victimes du bruit. Pour vivre en bonne intelligence, **Respectons quelques règles simples.**



Par arrêté préfectoral (arrêté n°2009- 297), les horaires autorisés pour les travaux bruyants tels que tonte, travaux de jardin ou bricolage, sont :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Taille et élagage



Chaque occupant (propriétaire ou locataire) est tenu de couper arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées régulièrement, de façon à ne gêner ni le passage des piétons, ni la signalisation routière. Les branches ne doivent pas toucher les câbles conducteurs aériens EDF, télécoms ou éclairage public.

L'entretien des trottoirs



L'entretien des trottoirs est à la charge des riverains, propriétaires ou locataires. Désherbage et balayages réguliers sont appréciés.

Astuce ...



Afin d'éviter l'arrosage et le ramassage de votre pelouse, faites une coupe plus courte sans ramasser.

Les brins d'herbe ainsi coupés formeront de l'humus.

Sinon, n'oubliez pas le compostage : écologique et pratique, il vous permettra d'obtenir un bon terreau.

Règlementation des feux de jardin

Les feux dits « **de jardin** » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui stipule que **l'incinération à l'air libre des déchets**, déchets verts, branches, tontes de gazon par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts est **interdite**.

La solution est la collecte en déchetterie ou le compostage.



Arrêté réglementant la vente du muguet le 1^{er} mai sur le territoire de la commune

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : la vente de muguet, sur la voie publique par des personnes non professionnelles sera autorisée sur le territoire de la commune aux conditions suivantes :

- Une demande d'autorisation doit au préalable avoir été déposée en mairie.
- La vente sera tolérée uniquement le jour du 1^{er} mai 2014
- La vente ne peut s'effectuer au moyen d'installations fixes (tréteaux barnums...)

ARTICLE 2 : Le muguet vendu doit respecter les caractéristiques suivantes :

- Il s'agit uniquement de muguet coupé sans adjonction d'autres fleurs.
- Il ne peut s'agir de muguet raciné avec des plantes. La vente en pots et griffes est interdite
- Il doit s'agir de muguet sauvage, non cultivé et sans emballage.
- Le produit vendu doit faire l'objet d'une publicité de prix, conformément à la réglementation

ARTICLE 3 : Les infractions aux instructions du présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément aux règlements en vigueur

Les vestiges du château interdits au public



Suite à de nombreuses chutes de pierres non consolidées, **l'accès aux ruines du château de Verneuil-en-Halatte**, situé au cœur des 55 hectares du parc communal **est formellement interdit aux promeneurs par arrêté municipal.**

Toute infraction à cette interdiction sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements.



Célébrons nos Seniors !



Dimanche 2 mars 2014, 279 personnes ont été accueillies par Monsieur le Maire à la Salle des Fêtes pour le traditionnel repas des Anciens. Le repas était confectionné par le restaurant « **Le Marronnier** » de Verneuil-en-Halatte et servi par 18 bénévoles. Le groupe « **Archipel** » assurait l'animation musicale et dansante. Tout le monde a pu apprécier les nouvelles chaises, plus confortables et plus légères à manipuler.

Les doyens de cette journée étaient :

- **Suzie Bernal**, à la veille de ses 95 printemps,
- **Georges Dufresne de Virel**, 92 ans.

Joyeux anniversaire !



Un mois plus tard, le **mercredi 2 avril 2014**, Monsieur le Maire se rendait à l'hôpital de Pont-Sainte-Maxence pour souhaiter un bon anniversaire à **Julienne Tordu**, née Beauchamps pour ses **100 ans**. Née à Lardière le 2 avril 1914, elle a épousé Aimé Tordu le 25 janvier 1941. Ils résidaient au 7, rue Aristide Briand. Elle a eu 8 enfants (3 filles et 5 garçons), 33 petits-enfants, 68 arrière-petits-enfants, 51 arrière-arrière-petits-enfants. Son mari « Aimé » est décédé le 7 août 1985 à Pont-Sainte-Maxence. Julienne Tordu a quitté Verneuil-en-Halatte il y a 8 ans.

